

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU COMITÉ D'INITIATIVE ET DE CONSULTATION D'ARRONDISSEMENT DU 12^{ÈME}
ARRONDISSEMENT
TENUE LE JEUDI 23 JUIN 2022 – 17 H 30

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement de Paris, préside la séance qu'elle déclare ouverte à 17 h 30.

Étaient présents parmi les élus : Mme Atlan-Tapiero, M. Bonnet-Oulaldj, Mme Comushian, M. Delmestre, Mme Derenemesnil, M. Margain, M. Marque, M. Martial, M. Paris, Mme Pierre-Marie, M. Rouveau, Mme Slama, M. Tabacchi, Mme Taïeb, M. Teisseire.

Étaient présents parmi les associations : Xavier Mérand (Accessijoux), Patrick Bellaiche (ADCFSA), Alain Lafarge (GPTEC12), Marie Perrin (Association des locataires Charolais-Semprun), Éric Bombardi (Basta Così, pouvoir de Sophie Bombardi), Serge Coupet (CFRT), Jean-Baptiste Ferrand (CLAJE), Maria Correira-Mendes (Compagnie Les Toupies), Géraldine Hoarau (Jeunesse Feu Vert), Karen Ganilsy (La FélixCité), Setha Sy (Môm'Frenay), Chedly Zetrenne (Relais 59, pouvoir de Louise Daif)

Étaient également présents : M. Quentin Foucal (directeur du développement de la vie associative et citoyenne du 12^e)

ORDRE DU JOUR

- **Rôle du CICA (introduction générale)**
- **Fonctionnement et calendrier prévisionnel des prochaines réunions**
- **Présentation du pôle démocratie locale et vie associative et citoyenne et des outils mis à disposition des associations de l'arrondissement (DDVAC/MVAC)**
- **Échange avec les associations présentes sur les thématiques à aborder**
- **Réaction des groupes du Conseil d'arrondissement**

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Mesdames et Messieurs les élus du 12^{ème} arrondissement, chers collègues. Mesdames et Messieurs les acteurs et actrices associatifs, Mesdames et Messieurs. Madame la DGS, chère Marianne Boulc'h, et Madame la conseillère, chère Mailys Derenemesnil. Je vous remercie d'être présents et présentes pour la première réunion de cette mandature du CICA, comité d'initiative et de consultation d'arrondissement. Cette instance de concertation, comme vous le savez, n'avait pas été réunie depuis 2011 dans le 12^{ème}, aucune demande en ce sens n'ayant été faite durant ces longues années. C'est également le cas dans de nombreux autres arrondissements. Nous sommes toutefois heureux de pouvoir la relancer ce soir afin que les discussions entre les associations qui en font la demande et les membres du Conseil se fassent dans un cadre aussi transversal, opérationnel et constructif que possible. Notre ordre du jour étant dense, et pour laisser une large place aux échanges, je laisse le soin sans

plus attendre à Maïlys Derenemesnil d'animer cette réunion en tant que conseillère déléguée en charge de la vie associative du 12^{ème} arrondissement, et je l'en remercie très chaleureusement. Mme Derenemesnil, c'est à vous."

- **Rôle du CICA (introduction générale), fonctionnement et calendrier prévisionnel des prochaines réunions**

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci, Madame la Maire. Chères et chers élus, chers acteurs et actrices des associations, je tiens à vous remercier de votre présence soir. Je me réjouis de la tenue de ce CICA. Je tenais à remercier les dizaines d'associations qui sont présentes ici ce soir – on espère qu'il y en aura davantage aux prochaines sessions des CICA – qui sont des associations qui auront l'occasion de se présenter. Mais ce qui est aussi réjouissant, c'est de voir la diversité des associations présentes ici ce soir sur des objets sociaux très différents. Elles vont avoir l'occasion de se présenter chacune à leur tour. Je remercie également l'ensemble des élus qui ont pu se mobiliser ce soir, les élus de l'opposition du groupe Changer Paris ainsi que les élus des différents groupes de la majorité qui sont présents ici ce soir. Je remercie bien entendu les services de la direction générale et de la MVAC qui ont beaucoup travaillé pour que puisse se tenir dans un temps assez record cette première séance et pour leur travail de préparation. Comme le rappelait Madame la Maire, il s'agit de la première réunion du CICA sous cette mandature, la dernière datant de 2011. Je tiens à rappeler que c'est à la demande des associations que se réunit ce soir le CICA. Je ne vais pas rentrer dans les détails des dispositions légales que vous connaissez, mais je rappelle également le fait que le CICA est régi par l'article L.2514-24 du Code général des collectivités locales qui prévoit que c'est à la demande des associations que peut se tenir cette instance. Sans trop tarder, je vais laisser la parole à Quentin Foucal, qui est directeur du développement de la vie associative et citoyenne du 12^e et de la MVAC, qui va nous faire une introduction sur la vie associative dans le 12^{ème} arrondissement. Je reprendrai la parole avant de vous la céder juste après. Je vous remercie sincèrement."

- **Présentation du pôle démocratie locale et vie associative et citoyenne et des outils mis à disposition des associations de l'arrondissement (DDVAC/MVAC)**

M. Quentin Foucal, directeur du développement de la vie associative et citoyenne du 12^e :

"Bonsoir, tout le monde. Je vais faire une présentation brève de ce qui est le pôle engagement et vie citoyenne, à la liaison entre la démocratie locale et la vie associative, qui est un nouveau pôle à la mairie du 12^{ème} qui s'appuie, dans cette logique de territorialisation, sur le Pacte parisien de proximité et une volonté de se doter de plus d'outils d'animation locale, notamment avoir un directeur de la Maison des associations, que je suis, qui va, sur la démocratie locale, pouvoir travailler avec les Conseils de quartier. Cela en fait partie, c'est un levier d'action supplémentaire."

Pour vous expliquer un petit peu des choses que, peut-être, certains d'entre vous, puisque vous avez de multiples casquettes, connaissent parfois un peu déjà, cela se découpe en deux pans que l'on est en train de relier, qui étaient déjà un petit peu reliés, mais que l'on essaie de renforcer. C'est d'un côté la démocratie locale avec les conseillers de quartier, les sept conseils de quartier de l'arrondissement en lien avec la mairie que vous connaissez, et tout ce qui est concertation dans l'arrondissement, par exemple le Plan local d'urbanisme, Embellir votre quartier, le budget participatif sur lequel les coordinateurs des conseils de quartier travaillent beaucoup et en lien avec les conseils de quartier. Et d'un autre côté, la vie associative qui existe au sein des conseils de quartier puisqu'il y a des conseils de quartier qui sont représentés par des associations. Il y en a ici représentés, d'ailleurs. Donc, la démocratie locale et la vie associative de l'autre côté avec la Maison de la vie associative et citoyenne. Vous voyez que les liens se font de plus en plus, puisqu'en 2018, les Maisons des associations sont passées Maisons de la vie associative et citoyenne. Il y a toujours ce lien que l'on souhaite renforcer entre ce qui est vie citoyenne, associations et vie locale. Tout cela formant un tout assez logique qui a pris la forme aujourd'hui d'un pôle Engagement et vie citoyenne, regroupant les deux.

Je suis arrivé en décembre 2021. Tout cela est assez récent puisque le profil de ce poste tel que je vous l'expliquais en introduction est issu de cette fin d'année 2021. Pour expliquer un peu plus en détail, il y a plusieurs ressources à disposition pour mener toutes ces actions, pour faire dialoguer le tissu local du 12^{ème} arrondissement, les associations, les conseils de quartier, leurs problématiques, les habitants qui veulent poser des questions à la mairie, avoir des réponses sur tel ou tel dispositif qui se fait dans l'arrondissement. Le pôle Démocratie locale continue de fonctionner. Il y a deux coordinateurs des conseils de quartier, que certains doivent connaître, qui travaillent à faire le lien entre les conseillers de quartier et les habitants, et la mairie et les élus, en répondant à des questions autour de la voirie, en les aidant sur des animations qu'ils font sur les fêtes de quartier, sur le lien qui existe entre les conseils de quartier et le budget participatif, qui est un lien assez fort, à les accompagner aussi dans leur participation aux différentes concertations comme le PLU, Embellir votre quartier, comme celles qui vont venir sur le Plan climat, sur la place Félix Éboué, par exemple, ou bien autour de la ZAC Bercy-Charenton. C'est tout autant de sujets sur lesquels le pôle Engagement citoyen et vie associative est amené à se positionner, à travailler dessus, pour faire du relais avec les associations sur un sujet déterminé, aller chercher des associations du domaine intéressé à ces sujets, les solliciter, prendre leur avis pour construire ensemble des politiques locales.

Dans ces ressources-là, il y a le pôle Démocratie locale qui existe depuis très longtemps avec des conseils de quartier qui existaient bien avant la loi Vaillant de 2008, en tout cas dans le 12^{ème}. Et il y a la Maison de la vie associative et citoyenne. Je pense que vous devez connaître un peu ce bâtiment qui est à la gare de Reuilly, qui abrite le Carrefour des associations parisiennes sur lequel, vous, associations du 12^{ème} arrondissement, vous pouvez vous appuyer pour des formations, des conseils juridiques. Et vous avez la chance d'avoir ce lieu à proximité. C'est à 300 mètres de la mairie, au cœur du 12^{ème}, avec une dizaine de personnes de la Ville de Paris qui travaillent pour renseigner les associations et les former dans leur fonctionnement pour les responsables associatifs. C'est une vraie ressource. Il ne faut pas hésiter à les solliciter, si vous en avez le besoin, pour des informations sur comment déposer une subvention, comment se former à la comptabilité, comment aller vers des partenaires et développer les actions de son association. Nous, à la Maison de la vie associative et

citoyenne, on est abrités dans le même bâtiment de la gare de Reuilly. C'est ce bâtiment historique dans une ancienne gare de la ligne Bastille-Verneuil l'Étang. Il y a aussi le PIMMS, qui est un point de médiation multi-accueil qui est abrité dans le même bâtiment. Ce lieu-là, on a vocation à l'animer de plus en plus en créant des liens entre les conseillers de quartier, les habitants au sens large, puisqu'on a un jardin en face de la Maison des assos, animé par une association notamment. Il y a une quarantaine d'acteurs qui utilisent régulièrement les services de la Maison des assos de domiciliation, d'utilisation de salles, car c'est notre principale activité. Sur cela, si vous ne le saviez pas, n'hésitez pas à aller vers nous pour prendre des informations et vous inscrire à la Maison des associations du 12^{ème}, même si je pense que vous y êtes tous plus ou moins.

Forcément, c'est quelque chose qui ne suffisait pas, puisque c'est un lieu qui est assez central dans l'arrondissement, mais on a voulu depuis quelques années maintenant rajouter un kiosque citoyen, place Félix Éboué. Il est rattaché à la Maison de la vie associative et citoyenne. Il est géré en direct par notre équipement. On y voit des activités de Repair'café, des activités de réparation de vélo, de fabrication de produits cosmétiques naturels, de soutien scolaire, tout un type d'activité qui vous est ouvert pour des associations. C'est gratuit, comme pour les salles de la Maison des associations. C'est une ressource supplémentaire pour vous, associations locales.

Sur le pôle Vie associative et engagement citoyen, on a vocation à faire vivre les dispositifs qui existent à l'échelle parisienne, tout ce qui est carte citoyenne, volontaire de Paris, la plateforme « Paris je m'engage », par exemple, qui sont autant de ressources faites pour vous aider vous, associations, à développer vos projets. Pour finir, je dirais que ce n'est pas une nouvelle instance, c'est un nouveau service qui est fait pour faire dialoguer, par exemple, pour que des conseillers de quartier, au kiosque citoyen, fassent des temps d'information sur ce qu'ils font, venir à la Maison des associations pour expliquer. Par exemple, on l'a fait à l'occasion d'un événement de visites historiques sur la gare de Reuilly, que l'on faisait dans le cadre de la carte citoyenne. On a fait venir des conseils de quartier pour faire dialoguer cette activité ludique, historique avec des conseillers de quartier qui pouvaient parler de leur activité. Le but, c'est de renforcer, développer ces liens pour bien illustrer que la vie associative et la démocratie locale sont intimement liées. Les deux sujets s'interpénètrent les deux. Nous sommes là pour faire vivre cela avec toute une équipe, à la fois à la fois à la mairie du 12^{ème} et à la Maison de la vie associative et citoyenne qui est en plus, depuis la rentrée 2021, directement reliée à la mairie. Avant, il y avait un rattachement administratif à l'hôtel de Ville.

Voici pour tous ces éléments, et tous ceux que j'ai oubliés, aussi. Si vous avez des questions, en tout cas, on reste à votre disposition à la Maison de la vie associative et citoyenne. C'est un point d'information. Nous sommes ouverts du mardi au samedi."

- **Échange avec les associations présentes sur les thématiques à aborder**

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

Propos inaudibles à [00.13.15] du REC

"... un peu particulière aujourd'hui, puisqu'il s'agit de l'installation, donc de l'introduction des prochaines séances. Cette instance a pour but de créer des dialogues, des liens entre les associations et les élus. Donc, elle se tiendra naturellement en amont des conseils d'arrondissement. On verra comment on déterminera ensuite le calendrier ensemble. Ce sera en amont du Conseil d'arrondissement. Après, en effet, vous pouvez être amenés à être présents au cours du Conseil d'arrondissement. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui, c'est un peu particulier. On va se présenter. Étant donné que le temps est assez contraint, on va faire comme pour les élus dans les conseils d'arrondissement pour éviter que cela dure toute la nuit. On va devoir vous allouer un temps de parole de cinq minutes par association. L'idée étant que vous présentiez votre objet social et évoquiez des sujets que vous aimeriez partager. Et, si je m'en réfère au texte, l'idée constructive, c'est aussi que vous ayez des propositions à nous faire. C'est aussi le but de cette instance. Je vais lire dans l'ordre, on a décidé de commencer le tour de table par ordre alphabétique. Ce sera Accessijoux qui prendra la parole, l'ADCFSA, l'association de locataires « Groupement de locataires Énard-Charenton », dite GPTec 12, l'association des locataires Charolais-Semprun, Basta Così, le CFRT, le CLAJE, la Compagnie Les Toupies, la Fondation Jeunesse Feu Vert, la FélixCité, Môm'Frenay et le Relais 59. On vous donne la parole pour cinq minutes. Vous pouvez commencer, Accessijoux."

M. Xavier Mérand, président fondateur de l'association Accessijoux :

"Bonjour à tous. Bonjour, Madame la Maire. Mesdames et Messieurs les élus, et tout le monde. Je suis ravi d'être ici. Je suis Xavier Mérand, le président fondateur de l'association Accessijoux, qui a été fondée dans le 12^{ème} arrondissement en 2015. Je suis le premier bénéficiaire de l'association que j'ai fondée avec deux amis puisque je suis très joueur et très malvoyant. En fait, cette association a été créée dans le but de rendre les jeux de société accessibles aux personnes déficientes visuelles, et par extension avec l'expérience qu'on a maintenant, on s'ouvre à beaucoup plus de profils de joueurs atteints de handicap ou non. On a eu la chance, dès la création de l'association, d'être incubés à La Conserve qui a été créée sous l'ancienne mandature, qui est un incubateur d'associations. Donc, on a pu grandir assez rapidement et bénéficier de conseils d'autres associations pour trouver notre projet et notre modèle économique.

En sortant de l'incubateur, Richard Bouigue nous a demandé quel projet on avait pour continuer nos activités dans l'arrondissement. Le premier projet qu'on avait, parmi tous les projets fous qu'on avait et qu'on commence petit à petit à accomplir, c'était de doter le 12^{ème} arrondissement d'une ludothèque. À l'époque, il n'y en avait pas. Aujourd'hui, il y a encore, sur 20 arrondissements, seulement huit ludothèques à Paris. Pourtant, le jeu de société est un loisir en plein essor. À titre d'indication, il sort 1200 nouveaux jeux de société chaque année. Il y a de nombreux bars à jeux qui se créent un peu partout en France. Toutes les tranches de la population sont joueurs et joueuses, dès sa naissance jusqu'à nos anciens, et bien entendu, les ados, les jeunes adultes, les familles. Donc, la spécificité de notre ludothèque dans le 12^{ème} arrondissement, c'est d'être la ludothèque la plus accessible de France aux personnes déficientes visuelles puisque nous avons sur les 1200 jeux de la ludothèque 350 jeux adaptés de façon tactile, ce qui fait que même des non-voyants peuvent y jouer. Mais nous ne sommes pas un club de jeux pour non-voyants. L'état d'esprit de la ludothèque, c'est d'être inclus dans notre société, dans notre arrondissement, dans la vie de quartier, la vie de l'arrondissement. On se veut comme une ludothèque pour tous.

Nous sommes fréquentés par des habitants du 12^{ème} qui ne sont pas nécessairement concernés par le handicap, mais qui, du coup, au hasard d'une partie et du moment où ils passent à la ludothèque, peuvent se retrouver à jouer avec des personnes en situation de handicap. Je pense que c'est ce qui rend notre projet d'autant plus fort. Nous ne sommes pas juste un club de jeu de personnes handicapées qui jouent entre personnes handicapées, mais on est une ludothèque pour tous.

J'insiste là-dessus, car notre préoccupation du moment, c'est de pouvoir développer cette ludothèque pour pouvoir accueillir plus de profils de personnes en situation de handicap. C'est toujours notre spécificité. C'est ce qui fait qu'on est reconnu au niveau national, et même international maintenant pour ce que l'on fait. Mais pas que des personnes en situation de handicap. On voudrait pouvoir, quand une famille franchit la porte de notre ludothèque, ne pas lui dire : « Désolé, nous n'avons pas ce qu'il faut pour vous. » En ce moment, nous sommes dans un local de 50 m². Nous ne sommes pas en mesure de développer l'activité pour accueillir la petite enfance. C'est pourtant l'un des poumons d'une ludothèque, l'accompagnement à la parentalité, qu'il y ait ou non une situation de handicap. Nous souhaitons aussi développer un espace numérique et à destination des jeunes adultes et des adolescents. C'est à destination de tout le monde, mais c'est vrai que c'est plutôt ce public qui cible ces activités. Voilà maintenant trois ans que nous avons identifié ce besoin de changer de local. On ne va pas dire qu'on est mal là où on est, parce qu'on est dans le local d'un bailleur, Paris Habitat, qui est très peu cher. Mais notre association, aujourd'hui, a des ressources qu'elle n'avait pas à ses débuts. Elle est en mesure de payer un loyer bien plus conséquent. Notre rêve, c'est d'avoir une ludothèque dans laquelle on puisse répondre aux besoins et à la demande de toutes les familles, de toutes les personnes de l'arrondissement, ce qui n'est pas possible aujourd'hui. Vous le savez parce qu'on en a déjà discuté avec beaucoup d'entre vous, cela reste mon cheval de bataille en ce moment, identifier un local et, on l'espère avec votre appui, réussir à agir pour doter le 12^{ème} arrondissement d'une vraie, grande et belle ludothèque pour tous. Je vous remercie."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup pour cette présentation et toutes les actions que vous menez dans le 12^{ème} arrondissement. En effet, nous sommes votre disposition pour discuter de vos besoins et trouver des solutions pour répondre le mieux à vos besoins. Merci beaucoup. Je vais donner la parole à l'association de commerçants du faubourg Saint-Antoine. Je vous remercie."

M. Patrick Bellaïche, fondateur de l'association de commerçants du faubourg Saint-Antoine :

"Bonjour à tous. Merci de nous recevoir à la mairie. Pourquoi, d'abord, ce merci ? Ce n'est pas juste un merci comme cela, hasardeux. C'est parce que je suis sur le faubourg Saint-Antoine depuis 1974. J'ai créé mon association en 2016. Depuis 2016, c'est la première fois, depuis cette mandature, depuis la mandature de la nouvelle maire, Mme Emmanuelle Pierre-Marie, que nous, les commerçants, sommes aussi entendus. Je tiens à remercier l'équipe gouvernante de la mairie du 12^{ème} pour nous entendre à chaque fois. Il y a un super dialogue avec Victor et toute l'équipe, et tous les gens avec qui, au départ, je n'étais pas très chaud, tous les gens comme Mathieu, pour les travaux, etc. Mais il faut se rendre compte que, finalement, dans le faubourg Saint-Antoine et comme partout dans Paris, et dans le

12^{ème} notamment, on a subi des travaux très importants. Au départ, pour nous, commerçants, c'est vraiment un frein pour nos commerces. Mais c'est un frein ponctuel parce que si l'on voit après le retour de bâton, cela nous apporte beaucoup de choses. Toutes les pistes cyclables qui ont été faites, la fin des travaux qui se réalisent petit à petit, cela nous amène une autre clientèle. Comme j'en ai parlé avec Victor et Richard Bouigue, qui n'est pas là aujourd'hui, nous récoltons les fruits de ce fameux Paris du quart d'heure avec des gens qui ne viennent plus de l'Ouest, du Nord, du Sud de Paris, mais avec tous ces gens qui viennent à vélo au magasin. C'est très sympathique.

Mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que les travaux, c'est toujours long. Ce qu'il faudrait, c'est que quand on entame un chantier, il faut que celui d'avant soit terminé. Ce n'est pas la peine d'en mettre un peu partout. On a encore cinq ans sur cette mandature pour faire tous les travaux dans Paris. Ce n'est pas la peine de trop en mettre avant qu'ils se finissent. Là, sur le faubourg Saint-Antoine, autant qu'on finisse jusqu'à Faidherbe-Chaligny avant de commencer Ledru-Rollin, par exemple. Vous êtes tous à l'écoute.

Maintenant, pour le but de notre association, on est voués surtout à l'animation, les illuminations, et que cet axe central du 11^{ème} -12^{ème} fonctionne comme il fonctionne en ce moment. Nous en sommes tous très contents. Plus personne, à part les gens qui sont encore sur la partie Faidherbe-Chaligny, ne peut se plaindre. Les seuls retours que j'ai, c'est sur la propreté des rues. Il y a eu une petite grève des poubelles qui a fait que cela devient malodorant. Auparavant, il y avait des voiturettes avec des karchers qui nettoyaient les trottoirs de temps en temps, une fois tous les 15 jours. Là, c'est très sale. Si on peut avoir ce retour des voiturettes avec les karchers pour nettoyer les trottoirs... Il y a des odeurs d'urine, de vomi. Il y a beaucoup d'odeurs.

Et aussi, sur le 12^{ème}, limite axe 11^{ème}, il y a beaucoup de gens qui commencent à habiter dans le quartier sous des tentes Décathlon. Ils sont à plaindre, ces gens-là, mais il faut faire quelque chose. On ne peut pas laisser les gens dormir dans la rue en 2022. Ce n'est pas possible. Il y en a qui disent : « Cela ne se fait pas. Pourquoi, le pauvre ? » Non. Cela ne se fait pas de dormir dans la rue. Qu'on ne me dise pas... Où est-ce qu'ils vont faire leurs besoins, se doucher ? Comment cela se passe-t-il ? Dans un périmètre voisin, cela fait des odeurs. Je suis désolé, c'est triste à dire. Il faut qu'on trouve une solution à cela. C'était pour la propreté.

Après, sur l'axe faubourg Saint-Antoine, on a un problème de sécurité et de cohabitation avec les cyclistes qui prennent la piste cyclable pour le circuit Carole. Ils se disent : « On va utiliser la sonnette plutôt que les freins. » Ils y vont à fond et klaxonnent. Il y en a d'autres, bien évidemment, qui ralentissent et qui font attention aux piétons, parce que les piétons ne sont pas habitués à ce qu'il y ait deux façons de traverser. Une pour éviter les voitures et une pour éviter les cyclistes. Moi, mon souhait, c'est qu'on éduque les gens qui prennent des trottinettes et des vélos. Je ne parle pas pour Madame la Maire, parce que Madame la Maire est un exemple. On la voit dans les rues du 12^{ème} à vélo, mais ils ne sont pas tous comme Madame la Maire. Vous devez le voir tous ici. Les incivilités... Moi, je propose, comme j'en ai discuté hier en buvant un pot avec Richard Bouigue, d'aller jusqu'à des PV.

Dernière seconde. Le bois de Vincennes fait partie du 12^{ème}. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une ligne de métro va se prolonger en abattant quelques arbres dans le 12^{ème} dans le bois de Vincennes. Êtes-vous au courant de cela ? Je suppose que vous êtes au courant,

bien sûr. Parce qu'on parle d'écologie, autant que ce soit fait. Ça y est, mon temps de parole est passé."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup pour ces propositions. Encore une fois, on salue le fait d'entendre les difficultés auxquelles vous êtes confrontés et d'avoir des propositions qui vont nous faire avancer plus rapidement. Merci beaucoup. Je cède désormais la parole à l'association de locataires « Groupement de locataires Érard-Charenton », pour cinq minutes également."

M. Alain Lafarge, président de l'association de locataires «Groupement de locataires Érard-Charenton» :

"Bonsoir à tous. Je vais être très bref. Je m'appelle Alain Lafarge. Je suis président de l'association dite GPTEC 12, une association de locataires créée en 2016 qui défend les intérêts des locataires, mais très intéressée par ce qui se passe dans le quartier, notamment au niveau insalubrité, propreté, sûreté et sécurité. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"En effet, c'était très bref. Merci. Je vais laisser la parole à votre voisine qui représente l'association des locataires Charolais-Semprun."

Mme Marie Perrin, présidente de l'association des locataires Charolais-Semprun :

"Bonjour. Je suis Marie Perrin, présidente de l'association des locataires Charolais-Semprun. Les thèmes que j'aimerais aborder sont la sécurité, la propreté et la circulation, mais je suis en communication avec M. Delmestre pour cela."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Peut-être présenter un peu votre association, comme tout le monde ne la connaît pas?"

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Et des pistes de réflexion, des propositions."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Alors, je vais laisser la parole au représentant de Basta Così pour cinq minutes également."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Bonsoir à tous. Je suis le représentant de l'association Basta Così. La présidente de l'association Basta Così n'a pu se présenter ce soir, Mme Sophie Bombardi. Elle m'a fait un pouvoir que j'ai remis à M. Quentin Foucal en début de réunion. Tout simplement pour vous dire que je parle au nom de M. Alain Lafarge, qui est le représentant de l'association Érard-Charenton, de Mme Perrin, qui est présidente de l'association Charolais-Semprun, et de M. Serge Coupet, qui est président de l'association CFRT. En fait, on va utiliser notre temps de parole de cinq minutes pour vous indiquer le contenu de notre intervention. Nous nous

inscrivons en faux contre le format et le fond de cette réunion, car vous ne respectez pas la loi PLM, et particulièrement l'article 16 et les six alinéas de cette loi du 31 décembre 1982 sur l'organisation administrative de Paris, Lyon, Marseille et des EPCI.

En d'autres termes, nous avons saisi Madame le Maire du 12^{ème} au mois de mars pour la réunion de ce CICA, puisque cette initiative de réunion du CICA vient de la part de ces trois associations. Nous avons eu une réponse faite pour une réunion au 23 juin, ce que nous trouvons un peu difficile lorsque les dégradations des conditions de vie dans le 12^{ème} arrondissement sont légion, notamment sur ces différents secteurs. Je vais en venir au fond du problème. Nous contestons la réunion de ce soir car elle n'est pas réunie en format de Conseil d'arrondissement, et vous l'avez dissociée sciemment du Conseil d'arrondissement qui va se tenir dans cinq jours, soit le 28 juin, je crois. Pourquoi est-il important que le CICA soit réuni en format de Conseil d'arrondissement? Parce que ce n'est pas une simple réunion de boy-scouts, le CICA. C'est une réunion où il se prend des décisions. Les associations ont une voix consultative. Les conseillers d'arrondissement ont une voix délibérative. Par ailleurs, nous avons reçu l'ordre du jour de convocation de Madame le Maire le 16 juin 2022, et le compte n'y est pas. Nous, les trois associations ici présentes, avons demandé expressément que l'insécurité, l'insalubrité et le plan de circulation soient à l'ordre du jour. Or, je prends votre ordre du jour en date du 16 juin. Il est indiqué : « Échange avec les associations présentes sur les thématiques à aborder ». Donc, il n'est fait aucune référence aux problématiques que nous avons demandées.

Sur les modalités organisationnelles de la réunion, c'est exactement pareil. Le compte n'y est pas. On devrait définir un règlement intérieur. Ce n'est pas à l'ordre du jour. On devrait définir le calendrier prévisionnel en Conseil d'arrondissement. Ce n'est pas le cas. En conséquence de quoi, et je vais être bref et je ne vais pas prendre le temps des autres associations, nous allons déposer un recours en annulation devant le tribunal administratif de Paris pour que la réunion de ce soir soit nulle et non avenue. Et nous allons demander au juge d'appliquer l'article L.911-1 du Code de juridiction administrative sur l'injonction de vous obliger à réunir le CICA en format de Conseil d'arrondissement. Sur ce, nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous écouter et nous allons nous retirer. Merci."

Propos inaudibles à [00.33.10] du REC

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Tout à fait."

Propos inaudibles à [00.33.18] du REC

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Juste quelques éléments de réponse. En effet, ce n'est pas exactement le format, mais comme je l'ai indiqué, c'est un format particulier qui a vocation à déterminer le calendrier. On va déterminer après cette présentation, mais je pense que c'est important que tout le monde puisse se présenter. C'est l'occasion aussi de réunir autour d'une même table différentes associations qui n'ont pas forcément vocation à se rencontrer par ailleurs. C'est pour cela qu'on pensait que c'était important, d'une part. L'idée de cette réunion, c'est de déterminer ensemble le calendrier à venir et vous expliquer comment vont fonctionner

les prochains ordres du jour, puisque ce sera vous, les associations, qui déterminerez les sujets que vous voulez aborder. Vous devrez le faire huit jours avant. C'est ce qui sera fait. On va déterminer ensemble un calendrier. C'était aussi le but.

En ce qui concerne le délai, en effet, vous avez saisi au mois de mars, mais comme vous le savez, nous sommes dans un contexte électoral. Les services sont actuellement surchargés. La Direction générale des services et l'ensemble des agents et agentes de la municipalité sont très occupés. Nous n'avons pas pu, malheureusement, vous rencontrer auparavant, ce dont on s'excuse. Mais le contexte actuel était un peu compliqué. En tout cas, l'idée est de réunir le CICA à raison d'une fois par trimestre, selon votre volonté. C'est vous, les associations, qui déterminerez ce calendrier. Et en amont des conseils d'arrondissement. L'idée, c'est qu'on travaille ensemble. Mais pour qu'on travaille ensemble, il faut quand même se présenter dans un premier temps. Je pense que c'était aussi important de le faire."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Plusieurs éléments de réponse sont intéressants dans les propos que vous venez de tenir. D'abord, vous indiquez que vous n'avez pu réunir le CICA avant parce que nous étions dans une période électorale. Jusqu'à preuve du contraire, d'autres instances de démocratie participative dans l'arrondissement se sont réunies. Je pense en particulier aux conseils de quartier. Je ne vois pas pourquoi le CICA ne se serait pas réuni."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Pendant une période électorale, puisque vous faites référence au droit, au cadre juridique, vous savez très bien que nous n'avons pas le droit de pouvoir permettre une nouvelle activité ou une nouvelle instance. J'en profite pour remercier notre DGS et notre DGA présentes. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons eu quatre dimanches d'élection. C'est une logistique assez importante pour le personnel et les élus que nous sommes, puisque nous sommes dans l'obligation de tenir un bureau de vote. Nous n'avons pas non plus un personnel, malheureusement, peut-être à la hauteur de l'ampleur d'une mairie d'arrondissement, non pas de plein exercice. Donc, j'en profite pour remercier l'ensemble des personnels et des élus qui se sont mobilisés pour tenir les bureaux de vote."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Est-ce que je peux finir mon propos, puisque vous m'avez interrompu ? Je reviens sur le fait que vous avez attendu le 23 juin pour réunir ce comité d'initiative et de consultation. Le deuxième point, ce serait bien qu'à l'avenir, lorsque vous faites des réunions, vous ne les fassiez pas à 17 h 30, parce qu'il y a des gens qui travaillent. Je vous le dis, Madame. Nous, nous ne sommes pas... Attendez, je finis. Je vous ai laissée parler, je ne vous ai pas interrompue. Ne rigolez pas. Vous prônez le respect à longueur de réunions, et la seule attitude que vous avez, c'est de rigoler et de ricaner. Excusez-moi. Moi, j'étais correct, jusqu'à présent."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Vous n'êtes pas correct, puisque vous m'avez appelée « Madame le Maire », déjà. Vous savez très bien que je demande que l'on m'appelle « Madame la Maire »."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Vous savez très bien que la circulaire d'Édouard Philippe de 2017 dit tout à fait le contraire. Je ne vais pas vous le rappeler. Dernière chose..."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Ne me faites pas de leçon de correction, s'il vous plaît."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Dernière chose. Vous n'allez plus longtemps me supporter, parce qu'on va partir dans quelques instants. Dernière chose..."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Vous avez une drôle de définition de la démocratie."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Prôner le respect, c'est bien. Mais l'appliquer, c'est encore mieux."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Je l'applique."

M. Éric Bombardi, représentant de l'association Basta Così :

"Dernière chose, Madame le Maire. Lorsqu'on est convié à une réunion, la moindre des choses, c'est que l'on puisse avoir de la documentation pour préparer cette réunion. Sur ce, nous allons prendre congé et nous vous remercions de nous avoir écoutés, Madame."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Vous ne nous avez absolument pas écoutés. De toute façon, vous serez conviés toujours à 17 h 30 puisque les conseils d'arrondissement débutent à 19 h. C'est d'une incorrection totale. Merci pour la démocratie et la démocratie locale."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Je vous propose que l'on continue malgré tout, puisque l'intérêt, c'est d'écouter tout le monde. On va maintenant donner la parole au CLAJE pour cinq minutes également. On donnera la parole à tous les élus après."

Propos inaudibles à [00.38.44] du REC

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Elle est un peu, effectivement, irritée par ce comportement. Elle est un peu irritée par le fait que vous cautionnez ces associations."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Est-ce qu'on pourrait laisser la parole, s'il vous plaît ? On entendra les élus après. L'idée, c'est que les associations s'expriment. Monsieur, pour le CLAJE. Est-ce qu'on pourrait au moins écouter les associations présentes ici ? Merci."

M. Jean-Baptiste Ferrand, directeur général de l'association CLAJE :

"Bonsoir. Jean-Baptiste Ferrand, directeur général de l'association CLAJE. L'association CLAJE gère les centres Paris Anim Musidora, Pina Bausch, Bessie Smith, Annie Fratellini et deux antennes jeunes, Bessie Smith et Maya Angelou sur le 12^{ème} arrondissement. Le CLAJE a un statut un petit peu particulier, une position un peu particulière ce soir. En fait, c'est une gestion de délégation de service public des équipements de la Ville de Paris pour cinq ans, 2020-2025. Donc, c'est vrai que nous sommes en relation directe avec nos élues de référence, qui sont en l'occurrence Anouchka Comushian ici présente et Madame la Maire. On a des relations étroites avec les services de la Ville et nos élus d'arrondissement, ce qui fait qu'on remonte nos souhaits et nos perceptions de la vie sur l'arrondissement assez régulièrement, soit dans nos rapports d'activité, soit par ailleurs de manière totalement informelle.

Ce que je pourrais ajouter, on travaille beaucoup avec les partenaires de l'arrondissement qui sont à ma gauche ou à ma droite. On se connaît à peu près tous. On les invite d'ailleurs régulièrement à travailler avec nous. Nous avons pas mal de locaux. Donc, s'il y a des associations en manque de locaux pour organiser des activités, bien évidemment, sur nos créneaux moins fréquentés, on peut les accueillir. Nous sommes prêts à les accueillir sans problème pour faire des animations ou qu'ils puissent proposer des activités aux usagers du 12^{ème}. Sinon, en remarques, je dirais simplement qu'au niveau de la jeunesse, il y a une forte attente sur le street workout au niveau des jeunes un peu plus âgés que les 3-6 ans dans l'arrondissement qui bénéficient déjà d'aires de jeux. Il y a pas mal de demandes dans ce sens. Il y a déjà des choses qui se sont faites, notamment dans le parc de Bercy. Mais manifestement, il y a une demande supplémentaire de proximité dans différents lieux et espaces verts. Et puis, je dirais qu'on a des attentes de la part de nos usagers sur la politique tarifaire des centres Paris Anim. Je dirais que c'est plus du domaine de l'hôtel de Ville. C'est une centralisation de l'hôtel de Ville avec des tarifs votés au Conseil de Paris. On a une attente en termes de modularité de ces tarifs. Ces tarifs n'ont pas évolué depuis de nombreuses années. Aujourd'hui, les usagers parisiens revendiquent peut-être un peu plus de souplesse et de diversité dans cette offre tarifaire. C'est une demande de la part de nos usagers et également de mes collègues directeurs généraux des centres Paris Anim parisiens. Il y en a 50 sur Paris. Quand on se réunit régulièrement, on évoque à peu près le même sujet. Ce sont des thématiques qu'on aborde également avec les services de la Ville, mais je vous en fais part. Cela peut peut-être faire partie d'un vœu en Conseil d'arrondissement pour faire évoluer cette politique tarifaire dans les centres Paris Anim. Je vous remercie."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup pour ces propos constructifs. Je vais céder la parole à votre voisine, la Compagnie Les Toupies, pour cinq minutes également."

Mme Maria Correira, présidente de la Compagnie Les Toupies :

"Bonjour, Madame la Maire. Bonjour à toutes les personnes présentes. Je m'appelle Maria Correira. Je suis la présidente de la Compagnie Les Toupies depuis très peu, depuis deux mois. Aujourd'hui, je suis présente afin que l'on puisse savoir que la Compagnie Les Toupies

est bien intégrée dans le 12^{ème} arrondissement. Nous sommes une compagnie de personnes valides et invalides. On fait beaucoup d'ateliers. On a une troupe de théâtre, on fait des résidences avec des personnes en situation de handicap. On apporte beaucoup de choses à ce niveau avec les personnes en situation de handicap. On veut que ce soit un mélange, qu'il n'y ait pas de différence entre le handicap et les personnes valides. On veut qu'ils soient bien intégrés dans les ateliers. On a pas mal de projets aussi, surtout un projet avec la Maison des artistes singuliers. On cherche un local, quelque chose d'assez grand. Et puis, on a demain après-midi la restitution de la Caravane des dix mots. Depuis cinq ans, on porte la Caravane des dix mots. On va faire une petite fête de restitution dans la rue Bignon, derrière, demain à partir de 17 h. Par la suite, il y aura un petit film de la Caravane des dix mots projeté en octobre. Je vous remercie beaucoup de m'avoir écoutée."

Propos inaudibles à [00.45.23] du REC

"Aussi, au mois de septembre au Forum des associations. Merci beaucoup."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci à vous. Votre voisine représente la fondation Jeunesse Feu Vert. Excusez-moi pour la présentation, tout à l'heure. J'avais lu trop rapidement."

Mme Géraldine Hoarau, cheffe de service éducatif en prévention spécialisée à la fondation Jeunesse Feu Vert :

"Bonjour. Je suis Géraldine Hoarau, cheffe de service éducatif en prévention spécialisée à la fondation Jeunesse Feu Vert dans le 12^{ème} arrondissement. Mon service de prévention spécialisée travaille au titre de la protection de l'enfance. Notre tutelle, c'est le département de Paris. Nous sommes mandatés pour travailler en direction de jeunes de 11 à 25 ans, avec une priorité donnée par des pouvoirs par la commande publique aux mineurs, des jeunes qui sont en situation d'exclusion ou de risque d'exclusion. Nous réalisons des accompagnements socio-éducatifs, que ce soit individuel ou de manière groupale pour ramener ces jeunes dans des dispositifs de droit commun selon les problématiques qu'ils rencontrent, qui sont très larges, qui vont de la scolarité au logement, à la santé. Selon les âges, les problématiques peuvent se décliner. On travaille énormément en partenariat selon les problématiques qui s'annoncent avec les structures de droit commun dédiées. Si cela touche l'accès aux loisirs, parce que ces jeunes sont éloignés des structures de loisirs, on va travailler main dans la main avec le CLAJE. Si cela touche la question des familles, on va travailler avec le Relais 59."

Je n'ai pas d'attentes particulières par rapport au CICA. Je venais car j'ai répondu à l'invitation. Je n'ai pas d'attentes a priori. Après, j'aurais peut-être une remarque, mais j'avais déjà échangé avec M. Foucal, sur notre expérience des conseils de quartier auxquels, de temps à autre, on se rend selon l'ordre du jour, car on n'a pas vocation à y être de manière permanente. Peut-être une capacité aux conseils de quartier d'accueillir des initiatives citoyennes, pas forcément des associations inscrites comme les nôtres en tant que membres permanents. Mais nous, parfois, on est témoins de groupes d'habitants qui sont loin de ces instances de démocratie participative et qui, pourtant, ont envie de faire pour leur quartier, mais qui sont loin de ces structures. Cela ne correspond pas à leurs codes. Ce n'est pas leur expérience. Mais nous, de par nos missions, on est auprès de ces familles. On

entend parfois des envies. Quand on peut les ramener à l'occasion des conseils de quartier, on peut nous renvoyer que cela ne correspond pas à une procédure. Donc, je pose la question : comment peut-on accueillir de manière plus souple et plus ouverte ce type d'initiative citoyenne ?"

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Merci pour cette question. On aura l'occasion, après, de faire un petit tour de table des élus. Cela permettra aussi aux élus qui sont concernés, dont les délégations sont directement concernées, de répondre à votre question. Merci aussi pour le fait de mettre en exergue l'importance de la mise en réseau entre les différentes associations au sein du 12^{ème}. On va vraiment essayer de le faire au cours de cette mandature. Merci encore. Je vais céder la parole à la représentante de la FélixCité pour cinq minutes."

Mme Karen Ganilsy, représentante de l'association La FélixCité :

"Merci beaucoup. Bonjour à tous. Je suis Karen Ganilsy. Je suis tisseuse de liens par la médiation et les relations publiques. Notre association, la FélixCité, a tout juste un an. C'est une association qui fédère les associations de commerçants du 12^{ème}. Il y a plusieurs axes. Il y a l'axe, un peu comme le disait mon collègue Patrick, où on essaie de voir comment les commerçants peuvent mieux fonctionner, mais pas seulement. On est pas mal sur de l'événementiel. L'année dernière, on avait fait le lancement des illuminations ensemble. Je crois que cette année, ce devrait être le 3 décembre. On a plusieurs événements, un marché des enfants ludique sur l'alimentation le 3 septembre, on est en train de préparer un festival de la bande dessinée... Des choses qui sont fédératrices.

On est amateurs de travail avec les autres associations. On accompagne. Je vous donne une petite anecdote. Aujourd'hui, je suis allée manger dans un petit restaurant, qui s'appelle M et Moi. Je n'étais jamais allée. C'est une commerçante qui vient d'ouvrir il y a un an. Elle serait partante pour faire une association de commerçants rue de Charonne, avec des animations, mais elle ne sait pas comment s'y prendre. C'est là où l'on pourrait avoir un relais aussi. Je vais donner le numéro de Victor. Au-delà de ça, il y a peut-être des aspects associatifs et d'animation qu'ils aimeraient mettre en place. Au départ, c'est vrai que ce n'est pas facile de trouver son chemin. On a aussi rue de Wattignies. On a pas mal de gens qui nous appellent. L'idée, c'est vraiment de faciliter ce travail avec les élus et les associations qui pourraient être parties prenantes de ce qu'on fait."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. Une précision, c'est rue de Charonne? Charenton. Pardon, merci. Je vais céder la parole au représentant de Môm'Frenay."

Mme Karen Ganilsy, représentante de l'association La FélixCité :

"C'est ce que j'avais mis dans le papier. On aimerait travailler surtout sur tout ce qui est les déchets, les déchets comme gisement. C'est le premier travail qu'on aimerait faire. Évidemment, je l'ai oublié. Éventuellement, notre demande, c'est de savoir si on peut avoir un stand sur le marché Daumesnil et l'utiliser comme un endroit pour les commerçants du

marché et les commerçants sédentaires, ainsi que les riverains, pour travailler sur tous ces gisements et comment on peut trouver des filières et réduire les déchets."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Cette fois-ci, on donne la parole au représentant de Môm'Frenay."

M. Setha Sy, représentant de Môm'Frenay :

"Bonsoir. Je m'appelle Setha Sy. Je suis le nouveau directeur de l'antenne Môm'Frenay sur la place Henri Frenay. Le réseau Môm'artre, son objectif, c'est de proposer un mode de garde alternatif aux enfants et aux familles, orienté vraiment sur le côté très artistique, sur toutes ces médiations artistiques. J'ai très peu de recul sur le quartier et sur l'association. Donc, savoir ce qui est à faire à l'échelle de l'association ou à l'échelle du quartier, je ne vois pas. La seule observation que j'aurais, mais c'est la mienne, c'est peut-être l'animation de la place Henri Frenay, ou alors lui donner une autre vie. Je suis plutôt à la recherche de quelle synergie on peut avoir avec les associations locales pour animer ce quartier."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. C'est en effet aussi un espace dans cette instance pour créer ce type de lien, qu'on ne voit pas forcément. Je vais céder la parole à notre dernière association, le Relais 59."

M. Chedly Zetrenne, représentant du Relais 59 :

"Bonjour à vous tous et à vous toutes. Je m'appelle Chedly Zetrenne, je représente le Relais 59. La directrice, Mme Louise Daif, s'est excusée parce qu'elle est partie à une réunion importante dans le cadre de démarches du Relais 59. Le Relais 59, c'est une association, une maison de quartier, un centre de loisirs, un centre social. Le Relais 59 a sept pôles d'activité. Il a un pôle de parentalité, un pôle senior très dynamique, un pôle d'insertion sociale et professionnelle, un espace numérique public, un pôle périscolaire, un pôle jeunesse, un pôle artistique et culturel. Parmi ses différentes activités, nous en avons noté deux qui sont vraiment en tension. C'est l'espace numérique, et plus particulièrement l'écrivain public. Là, il y a une affluence tous les jours. Même s'il y a un jour où les gens peuvent venir sans rendez-vous, il y a une très grande affluence. On commence à se poser la question de comment faire pour être vraiment au service des habitants du quartier. Le problème, c'est que la majorité des services publics ou privés fonctionne maintenant sur le mode numérique. La majorité de nos publics n'a pas vraiment suffisamment de moyens pour se procurer des outils numériques. D'autres n'ont pas vraiment la capacité à pouvoir manipuler les outils numériques. C'est pourquoi je pense qu'il y a cette grande affluence au niveau du Relais. Après, c'est au niveau de la garderie. Il y a beaucoup de demandes. Vu notre espace, on ne peut pas vraiment répondre aux différentes demandes. Comme vous le savez, le Relais 59 est en train de traverser un moment difficile, mais cela doit être aussi une occasion à exploiter pour un nouveau départ. Mais quand bien même, le Relais continue à travers ses différents pôles à être à l'écoute des habitants du 12^{ème}. Merci."

- Réaction des groupes du Conseil d'arrondissement

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup à l'ensemble des associations pour leur présence et pour toutes ces propositions qui sont riches et qui vont donner matière à penser et à travailler. Comme vous avez pu le voir, c'est une instance qui doit ressembler au Conseil d'arrondissement, donc on aura eu un peu tous les aspects ce soir. Je vais céder la parole à mes collègues élus, l'ensemble des collègues élus, pour une courte prise de parole pour présenter leur délégation ou leur position au sein du Conseil d'arrondissement, et s'ils et elles veulent ajouter des éléments. Je voulais commencer par vous, mais Fadila doit partir, donc je vais lui céder la parole et on reviendra vers vous tout de suite."

Mme Fadila Taïeb, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Merci beaucoup pour ce moment. Moi, je retrouve plein d'amis, presque, j'ai envie de dire. Juste faire un retour sur ce que disait Quentin. Dans ma délégation, j'ai la démocratie locale. Géraldine, tu faisais référence à la démocratie participative en évoquant la problématique des personnes éloignées des structures et des institutions in fine. Je reconnais à Feu Vert cette capacité d'aller au-devant et d'ouvrir des portes et d'amener des jeunes sur des projets qui, parfois, sont allés jusqu'au Maroc et jusqu'en Italie pour faire de la solidarité. Jean-Baptiste, quand j'évoque cela, ça te parle. Cela m'avait beaucoup émue. En tout cas, vous dire que la Maison de la vie associative est un lieu ressource extrêmement important dans l'arrondissement avec une vraie dynamique. Je remercie son nouveau directeur, Quentin, parce que sur les conseils de quartiers, en tout cas, il est très présent et on voit que les choses se mettent en place depuis quelques mois avec énormément d'allant et d'élan. Par ailleurs, il a mis en place au travers de deux salariés une permanence pour soutenir les associations, soutenir les conseils de quartier. Donc, je vous invite aussi à être en contact avec la MVAC et avec Quentin Foucal. Par rapport aux Toupies et aux jeux accessibles, parce que j'habite la rue Baron Le Roy, c'est vrai que je suis contente de vous voir tous les deux ici parce que vous avez le même objectif de partager les publics avec et sans handicap pour les emmener sur des projets communs, sur des rencontres. Je pense que c'est très important et que c'est ça, le vivre-ensemble. Les associations dans notre pays et notre capitale, et dans notre arrondissement ont ce rôle essentiel. Elles font du lien, du liant et qu'elles permettent ce vivre-ensemble. C'est pour cela que je vous dis merci. J'ai été engagée associative avant d'être élue et je reconnais combien c'est nécessaire à la vie, au bien-être de tous pour nous faire grandir les uns et les autres. Je vous remercie de votre écoute. Sachez que l'ensemble des élus du 12^{ème}, dont je fais partie, sont à votre disposition, mais vous le savez. Beaucoup d'entre vous ont mon numéro de portable et n'hésitent pas. Ils ont les mails. On est à votre disposition. Les élus sont à la disposition des citoyens, et pas l'inverse. Vous avez le droit de nous solliciter, et parfois de nous bousculer. Bonne soirée. Je vais devoir partir dans peu de temps. Je vous remercie énormément d'être là. Et merci à Maïlys de ce travail, et à l'équipe du cabinet."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci, Mme Taïeb. On va pouvoir céder la parole au groupe de l'opposition. Les agents et agentes, ainsi que les associations, travaillent aussi, donc l'idée, c'est qu'on puisse clôturer

aux alentours de 19 h. Donc, on vous laisse un petit temps de présentation et si vous avez des éléments à ajouter suite aux interventions qui ont eu lieu à l'instant. Merci."

Mme Corinne Atlan-Tapiero, conseillère d'arrondissement :

"Cela tombe bien, car nous avons nous aussi une réunion ensuite. Sur la méthode, je trouve qu'il est un peu inconvenant de nous mettre en cause sur un sujet qui n'est pas le nôtre. Lorsque nous sommes amenés à porter la parole des associations au sein de ce Conseil d'arrondissement, et Dieu sait que nous le faisons, ce n'est pas par militantisme dans l'association. C'est exclusivement parce qu'il y a un problème particulier qui nous est soumis. Je trouve que c'est un peu injuste. Quant au regard vers nous à propos des élections où on n'aurait pas tenu de bureau de vote, je ne suis pas certaine que l'ensemble des élus de majorité qui, pour certains, sont indemnisés, aient tenu des bureaux de vote à l'occasion de toutes les échéances électorales. Je préfère vous le dire. Je veux rappeler que nous sommes des élus bénévoles. À un moment, un peu de considération, je ne parle pas de respect, ne nuirait pas. C'est même indigne vis-à-vis des associations qui donnent aussi leur temps, pour beaucoup bénévolement, au service de nos concitoyens.

Sur cette réunion du CICA, nous sommes très étonnés de ne pas avoir eu d'ordre du jour. Nous n'avons pas compris non plus quelle était notre place ici ce soir, d'autant que nous avons un Conseil d'arrondissement le 28 dans lequel il y a une quantité incroyable de subventions au profit des associations, et c'est tant mieux. Cela aurait été une formidable opportunité de permettre aux associations présentes de s'exprimer éventuellement dans ce cadre-là. On est d'accord et on avait noté depuis un certain temps la dichotomie sur les tarifs que vous avez évoquée. De la même manière, on est étonnés qu'il n'y ait pas de représentants d'associations sportives ce soir puisqu'on sait qu'il y a de nombreux soucis concernant les créneaux attribués aux associations au moment de la rentrée ou tout au long de l'année. Il faudrait peut-être réussir à apporter des réponses, car beaucoup d'associations n'ont pas nécessairement énormément d'adhérents, mais offrent un service particulier dans des secteurs plus précis. Elles devraient pouvoir bénéficier des locaux qui sont mis à disposition de tous. Enfin, nous avons l'habitude de rencontrer les associations, que ce soit Alain, Karen ou ceux qui sont partis, ceux qui ne sont pas là également. C'est un peu étonnant, tout cela. Je suppose que toutes les associations du 12^{ème} ont été conviées, mais ne se sont pas présentées. Sans document de travail, c'est vrai, on s'est présentés, et voilà. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. En effet, comme on l'avait rappelé, le dernier CICA date de 2011. Ce n'est pas très connu. Peut-être qu'il y aura davantage, on l'espère, au prochain CICA. À l'instar d'un Conseil d'arrondissement, tous les élus sont également conviés. On veillera à ce que tous les éléments soient transmis en temps voulu, à savoir huit jours avant, comme c'est prévu par la loi. Je vous remercie."

M. Franck Margain, conseiller de Paris :

"Je voudrais simplement d'abord soutenir les propos de ma collègue et je trouve encore une fois, Madame la Maire, que là, vous êtes un peu too much. On a un rôle, dans l'opposition. Je rappelle que le rôle de l'opposition, c'est dire ce qui ne va pas, remonter les

associations qui ne sont pas contentes ou qui défendent des projets qui ne sont pas les vôtres. Il n'y a pas de parti pris. Il faut accepter, me semble-t-il, quand on fait de la politique, qu'on est en désaccord. On peut être courtois. Je pense que nous sommes un groupe d'oppositions où nous sommes courtois. Vous faites des allusions sur la tenue des bureaux de vote, je trouve cela absolument scandaleux. J'ai tenu un bureau de vote. On s'est fait incendier la première fois. J'ai annulé la deuxième fois, pourquoi ? La première fois, on a été traités tellement mal que j'ai dit que je ne le ferais plus. Et parce que je suis quand même un bon citoyen, je l'ai fait la deuxième fois. C'était encore pire. Nous avons eu des gens de votre organisation, couleur politique, qui sont venus nous incendier car on n'avait pas donné les bulletins dans les mains... À un moment donné, on ne peut pas subir des critiques systématiques et que vous nous demandiez du bénévolat."

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Ce n'est pas l'objet du CICA, on continue."

M. Franck Margain, conseiller de Paris :

"Nos assesseurs n'ont pas le droit de manger. Il n'y a que les présidents de vote qui mangent. On peut avoir des réunions de qualité, mais arrêtez de nous jeter l'opprobre. Nous, on ne vous jette pas l'opprobre, on fait de la politique, c'est-à-dire qu'on critique ce qui ne va pas et on essaie d'améliorer ce qui va. C'est tout."

Propos inaudibles à [01.06.05] du REC

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Vous n'avez honte de rien."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Je vais céder la parole à mon collègue, M. Nicolas Bonnet-Oulaldj. Peut-être qu'en plus, vous aurez une réponse, Mme Atlan-Tapiero, à propos des créneaux."

M. Nicolas Bonnet-Oulaldj, conseiller de Paris, délégué auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"On pourra en parler la semaine prochaine au Conseil d'arrondissement. Il y a des délibérations. Vous pouvez vous inscrire et j'y répondrai. Je me présente, je m'appelle Nicolas Bonnet-Oulaldj. Je suis conseiller de Paris, président du groupe communiste au Conseil de Paris et élu en charge des sports dans le 12^{ème} arrondissement. Tout d'abord, je considère que le CICA est une instance très importante et qui nécessite vraiment une animation régulière, parce qu'on voit aujourd'hui à la fois l'importance de l'implication des associations dans la ville, mais aussi dans le quotidien des habitants du 12^{ème}. Beaucoup d'associations font preuve de solidarité. Beaucoup d'associations sont en soutien, participent au lien social, au vivre-ensemble. Leur rôle est extrêmement important. C'est aussi important parce que nous venons de traverser une crise avec la Covid-19 et le confinement qui a mis à mal le lien social avec beaucoup d'isolement, beaucoup de personnes qui ont eu besoin de ces associations dans ce temps et, en même temps, on voit une chute de l'engagement associatif. On le voit dans le sport. Nous sommes cette semaine dans la Semaine olympique avec beaucoup d'engagements d'associations. Cet après-midi,

nous avons reçu au vélodrome de la Cipale la fondation ANAÏS qui a rassemblé 150 jeunes et moins jeunes handicapés pour battre un record du monde à vélo, qui était un relais toute la journée sur le vélo. On voit sur les visages de ces personnes handicapées l'importance de cette manifestation et l'importance d'avoir une implication associative après la crise de cette Covid dans laquelle ils ont vécu beaucoup d'isolement, d'enfermement. Je le dis parce que je vois aussi beaucoup de clubs aujourd'hui qui sont inscrits, comme hier, aux Jeux olympiques du 12^{ème}, ou samedi à la Journée du sport du 12^{ème}. Ils nous disent qu'ils ont de moins en moins d'engagements bénévoles. On a besoin de discuter avec vous et de réfléchir avec vous sur comment valoriser, aider, améliorer les conditions d'accueil pour que des personnes puissent s'engager dans la vie associative. C'est très important, parce que si la vie associative recule, c'est le monde commercial, structuré, lucratif qui prendra le dessus. On le voit aussi dans le sport.

Pour répondre à quelques questions posées sur les déplacements cyclistes et les incivilités en vélo dans les rues, évidemment, c'est un sujet qui nous préoccupe beaucoup. Nous avons lancé avec la maire du 12^{ème} et auparavant... Pardon ?"

Mme Emmanuelle Pierre-Marie, maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère de Paris :

"Pardon, Nicolas, mais ce n'est pas ta délégation."

M. Nicolas Bonnet-Oulaldj, conseiller de Paris, délégué auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Je vais parler du savoir rouler. Cela étant, je ne sais pas, si on n'est pas libre de parler, j'arrête là, et l'on reprendra au Conseil d'arrondissement. Il y a une question posée sur le vélo, je voulais dire que nous avons développé le savoir rouler à l'école pour que tous les gamins puissent apprendre à rouler et pour avoir une éducation pour l'ensemble. Nous avons aussi des associations qui proposent des ateliers vélo. D'ailleurs, Madame la Maire, il y a une subvention, qui est une DJS, qui sera portée au prochain Conseil d'arrondissement. Il y a des associations sportives qui nous proposent sans arrêt des ateliers pour apprendre aux gens à faire du vélo correctement. Ce n'est peut-être pas ma délégation, mais en tout cas, je m'en soucie. Je fais au maximum pour que notre équipe municipale favorise ces aspects-là. Sur la question du street workout, nous avons développé cela dans le précédent mandat. Nous allons être attentifs à trouver des espaces, mais nous avons aussi un problème de gestion de cet espace, et notamment d'une occupation genrée : beaucoup de garçons, de jeunes adultes, au détriment des jeunes filles. Sur la question de l'animation de ces espaces, je pense qu'on pourrait travailler avec le CLAJE sur des créneaux à définir, notamment sur le parc de Bercy, pour essayer de rendre accessible ces espaces sportifs qui sont en libre accès à l'ensemble des habitants. J'arrête là. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci, M. Bonnet-Oulaldj. Je vais céder la parole à ma collègue, Mme Slama."

Mme Éléonore Slama, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Merci beaucoup. Cela va être très rapide car on doit libérer la salle à 19 h et, comme vous pouvez le constater, je suis aphone. Éléonore Slama, maire adjointe en charge du logement,

la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion et maire du quartier Bel Air Nord. Je suis bien évidemment, comme ensemble de mes collègues ici, à votre disposition pour évoquer tous les sujets qui ont trait aux aspects de ma délégation. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci, Mme Slama. M. Martial."

M. Jacques Martial, conseiller de Paris, conseiller auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Bonjour. Je suis Jacques Martial, conseiller de Paris et conseiller adjoint auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement en charge de l'égalité des chances. La vie associative dans cet arrondissement, je suis nouvel élu, m'impressionne énormément, l'engagement citoyen... Tout à l'heure, les mots « vivre-ensemble » ont été prononcés à plusieurs reprises. Ces mots sont extrêmement importants, et non pas galvaudés comme ils le sont aujourd'hui. Vous en êtes, associations, les garants. Je le vois, je le mesure. J'ai beaucoup d'admiration, réellement, pour le travail de citoyen que vous faites et que vous assumez. Pour dire simplement que sur ces questions, sur toutes les questions qui se posent et sur lesquelles je pourrais apporter une contribution dans le cadre de ma délégation, d'aider à faire remonter ceux qui ont moins de possibilités au départ, je suis absolument disponible et désireux de contribuer à la vie et au travail que vous menez. C'est une des fonctions des élus. Je suis prêt à contribuer à ma place d'élu pour que les choses se fassent, adviennent et se passent."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. M. Teisseire."

M. Christophe Teisseire, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Merci. Christophe Teisseire, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement sur la transformation de l'espace public, de la végétalisation, de la voirie et de la valorisation des déchets. Je vais simplement faire deux réponses sur des thèmes qui me concernent. Je vais répondre déjà à M. Bellaïche. C'est vrai que vous avez subi un chantier, mais c'était plutôt le Plan vélo, pas Embellir votre quartier. Mais dans la démarche Embellir votre quartier, on a commencé sur le jardin de Reuilly et, maintenant, on attaque Aligre-Gare de Lyon. Là, il y a vraiment une démarche qui consiste à regrouper l'ensemble des interventions. On a réuni tous les concessionnaires et on essaie de faire un plan pluriannuel qui permette, quand il y a un trou qui est fait pour un concessionnaire, il n'y en ait pas un autre qui vienne trois mois après pour faire son travail. On essaie de mettre cela en place et de tout coordonner. Pour Mme Ganilsy, c'est une excellente idée, cette idée d'infos sur le gisement des marchés Daumesnil, surtout qu'on voit bien qu'il y a quelques commerçants qui sont un peu réfractaires sur le marché. Après, on peut aussi se faire aider par la Maison du zéro déchet qui a de très grandes compétences là-dessus. Comme ce sont des voisins, parce qu'ils sont rue et passage Emma Calvé, cela peut être intéressant aussi de croiser les compétences. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci, M. Teisseire. M. Marque."

M. Sébastien Marque, conseiller d'arrondissement, délégué auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. Sébastien Marque, conseiller délégué en charge de la mémoire et du monde combattant. Je regrette qu'il n'y ait pas d'association de mémoire présente aujourd'hui, mais ce n'est pas grave du tout. Ce sera pour les prochains CICA. De toute façon, ce n'est pas parce que ce n'est pas ma délégation que je n'ai pas d'intérêt sur ce que font les autres associations, et même au contraire, puisque j'ai aussi une vision politique des choses. Je fais partie du groupe communiste. Je rejoins tout ce qui a pu être dit auparavant par Nicolas, et je me félicite de quelques prises de parole. Je ne vais pas en rajouter beaucoup plus. Je m'associe à tous les remerciements qui ont pu être dits jusqu'à présent. Je les partage tout à fait. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. Mme Comushian."

Mme Anouchka Comushian, adjointe à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseillère d'arrondissement :

"Bonsoir. Très contente également de pouvoir installer ce nouveau conseil. Je voulais dire merci, vraiment, aux associations locales qui œuvrent pour le vivre-ensemble, la solidarité, l'accès à la culture et aux loisirs, l'inclusion, contre la précarité et les discriminations. En tant qu'adjointe à la jeunesse, je trouve qu'on a la chance d'avoir dans l'arrondissement des acteurs jeunesse très dynamiques, volontaires et force de proposition. On l'a vu encore ce soir. Merci beaucoup pour cela et pour les propositions que vous avez faites devant tous mes collègues. Juste pour répondre aux propositions qui ont été faites précisément, sur la question du street workout, c'est vrai que c'est quelque chose qui revient, que j'entends beaucoup. Le sport est une pratique fédératrice très investie par nos associations et structures jeunesse. Cela participe à la prévention des rixes, à la sensibilisation au handicap également, à l'insertion des jeunes. Comme le financement d'une telle installation serait conséquent, je vous invite à déposer un projet au budget participatif. Je pense qu'on avait déjà touché un mot au Relais 59. Si cela vous tente, je vous invite à vous rapprocher de l' élu en charge du budget participatif, qui est Nizar Belghith, et à Louise Bams, ici présente, à votre gauche, qui est collaboratrice en charge de cette question. Cela vous permettra d'identifier un lieu et de construire ce projet en amont. Je pense qu'avec vos partenaires, la force de vos partenaires, à mon avis, cela pourrait être un projet victorieux."

Sur la question de la modulation des tarifs dans les centres Paris Anim, là encore, je suis partante pour réfléchir à votre proposition de déposer un vœu, peut-être dans un rendez-vous spécifique avec d'autres collègues. Ce serait peut-être intéressant de savoir si vous avez déjà eu des discussions avec la DJS ou Hélène Bidard en charge de la jeunesse à la Ville de Paris. Sur la question des conseils de quartier, je n'ai pas encore de réponse à apporter. Ce n'est pas un sujet nouveau. Les personnes investies dans les conseils de quartier sont en

général les personnes les plus conscientisées, les plus actives dans l'arrondissement, dans les associations et la vie citoyenne. Donc, c'est vrai que ce serait un sujet à creuser avec Fadila Taïeb, qui est l'élue en charge de la démocratie locale. Pour terminer, désolée d'être longue, je suis présidente du groupe Communiste et Citoyen. Pour répondre à deux ou trois problématiques soulevées, c'est vrai que la mairie n'est pas toute-puissante. L'État délègue certaines missions aux mairies. En mairie d'arrondissement, on a encore moins de compétences que la mairie centrale. En plus, on fait face à une baisse de dotations depuis de nombreuses années. L'État nous donne de moins en moins d'argent pour pourvoir nos missions. On a des budgets très contraints. La crise sanitaire a malheureusement aggravé cette situation. Je pense que, malheureusement, il faut s'attendre à un avenir budgétaire encore plus obscurci à l'avenir. Cependant, je pense qu'on a une mairie très volontaire dans le dialogue, dans l'interpellation des pouvoirs publics qui sont supérieurs à elle. Je pense que c'est important de toujours nous faire remonter vos préoccupations et on s'en fera le relais, quoi qu'il arrive. Merci."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. M. Delmestre. Je pense qu'on va pouvoir tenir notre délai, ce qui serait assez historique, pour un conseil."

M. Mathieu Delmestre, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Du coup, il faut que je fasse court, c'est ce que cela veut dire ? Mathieu Delmestre, adjoint à la maire du 12^{ème} en charge des transports et des mobilités et maire de quartier Aligre-Gare de Lyon. Le CICA se réunit pour la première fois aujourd'hui. On aura l'occasion de se recroiser. La bonne nouvelle, quand même, c'est que j'ai reconnu un nombre important d'associations avec qui on travaille beaucoup sur les transports, la mobilité, tout ce que disait M. Teisseire notamment sur Embellir votre quartier et les travaux qui touchent à leur fin. Patrick, vraiment, vous le savez. Une fois qu'on aura fini le faubourg Saint-Antoine, on ne va pas tout refaire. Ne vous inquiétez pas. On a l'occasion aussi, avec Karen, de beaucoup travailler en ce moment sur Embellir votre quartier."

Pour ne pas être plus long, je voulais juste m'adresser aux associations du côté de la place Henri Frenay pour vous dire qu'on est sur un Embellir votre quartier aussi. On a un gros travail d'aménagement à faire sur cette place-là qui est trop minérale. Elle rencontre des sujets. C'est quelque chose qu'on ne nie pas non plus. On pense aussi dans une partie de l'aménagement qu'on doit pouvoir retrouver de la place pour tout le monde, et potentiellement aussi pour les associations à ce niveau de la place, mais aussi dans le prolongement de la rue Hector Malot pour le Relais 59. C'est un petit peu ce travail-là qu'on va pouvoir continuer à faire tous ensemble."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. M. Paris."

M. Pierrick Paris, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Bonsoir à tous et à toutes. Pierrick Paris, adjoint à la maire du 12^{ème} en charge de la prévention, de la sécurité, de la tranquillité publique et maire du quartier Jardin de Reully, donc concerné à plusieurs titres par les sujets que certains souhaitent évoquer avant de partir. Par ailleurs, je suis aussi président du groupe Paris en commun. J'ai bien compris que tout le monde considèrerait que la séquence se suffisait à elle-même, mais je voulais quand même dire, un peu solennellement, que j'ai trouvé triste, pour ne pas dire affligeant pour rester correct, le comportement et le niveau de débat porté ce soir dans cette salle pour ce qui aurait pu être une belle réunion d'échange. Je pense notamment à nos collègues élus. Je ne m'exprimerai pas sur la première séquence de la réunion. Je trouve que c'est une curieuse façon de se comporter quand on prétend faire revivre une instance de concertation. Moi, le premier vœu que je forme, c'est que cela ne décourage pas, car le risque de ce genre de comportement, ce n'est pas de nous blesser. Ce n'est pas le problème. J'espère surtout que cela ne nuira pas à la vie du CICA et que cela ne découragera pas les associations à venir encore plus nombreuses à nos réunions.

Donc, j'avais vu les sujets évoqués et préparé une longue intervention, mais comme il se fait tard, je vais passer la parole à Nicolas, sachant que sur les questions de sécurité, il faut savoir qu'il y a déjà des instances de concertation. D'abord, le CSPDA, mais c'est une instance de concertation annuelle, le conseil de sécurité et de prévention de délinquance d'arrondissement. Chacun peut y venir. Cela rassemble aujourd'hui beaucoup d'institutionnels et d'acteurs locaux. Je pense par exemple parmi vous à Jeunesse Feu Vert, au CLAJE, au Relais 59 qui sont conviés. Mais si des associations veulent venir au prochain qui aura lieu à la fin de l'année, je suis tout à fait prêt à en élargir l'audience, ce qui permettra à certains de venir à des réunions auxquelles ils sont parfois conviés, mais à part les dénigrer en public, ils ne participent jamais. Il y a aussi les GPO. C'est une initiative du commissariat. C'est un groupe partenarial opérationnel. Vous savez qu'on aime les sigles, en France. Certains d'entre vous sont venus. Sur le plan de circulation et sur le quartier jardin de Reully, nous avons eu diverses rencontres, notamment avec Mme Perrin qui a participé à toutes les rencontres entre commerçants et au sein du Conseil de quartier que nous avons menées. Cela ne fait que renforcer mes interrogations. Je vous remercie."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci. Nous avons M. Rouveau juste à côté."

M. Nicolas Rouveau, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Merci. Bonjour. Nicolas Rouveau, je suis adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement en charge de l'urbanisme durable, de la ville résiliente et maire du quartier Nation-Picpus. Trois remerciements pour commencer. Déjà, Madame la Maire, Maïlys Derenemesnil, merci de relancer ce conseil. La démocratie participative et les associations sont une de nos priorités dans ce mandat. C'est important qu'on soit là ce soir avec vous. Merci au cabinet de la maire, aux services de la mairie, d'être des acteurs quotidiens en lien avec les associations et de participer à cette vie associative de l'arrondissement. Et surtout, merci à vous d'être là, les associations. C'est vous qui faites vivre l'arrondissement, les quartiers. C'est important qu'on soit là et qu'on discute, qu'on dialogue. Il y a forcément des marges de manœuvre et des choses à améliorer. C'est en parlant et en discutant qu'on arrive à les arranger et à

débloquer des situations qui pourraient ne pas s'arranger si l'on n'en parlait pas et l'on n'en discutait pas. Je n'ai pas d'associations en lien avec ma délégation. Juste un rappel en lien avec mon quartier, Nation-Picpus. On a l'université qui arrive à partir de la rentrée. Les étudiants vont arriver dans le quartier Nation-Picpus à partir de la rentrée. C'est une formidable opportunité pour nous, mairie du 12^{ème}, d'avoir de nouvelles associations dans l'université, qui vont participer à l'animation des quartiers. C'est une opportunité pour vous de lier de beaux projets en lien avec les jeunes et les étudiants de cette université. C'est quelque chose qu'on suit beaucoup avec Anouchka Comushian et sur lequel, dès la rentrée, cela va devenir plus concret encore. Il y aura des salles de spectacles, des animations, donc il ne faut pas hésiter à se rapprocher de l'université et de voir ce qu'il est possible de faire, car le quartier Nation-Picpus en a bien besoin. Cela va devenir un beau quartier étudiant et la culture va être au centre de tout cela. Je vous remercie."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Il nous reste M. Tabacchi et je reprendrai la parole pour une très brève conclusion, c'est promis."

M. Guy Tabacchi, adjoint à la maire du 12^{ème} arrondissement, conseiller d'arrondissement :

"Bonsoir. Quand on passe le dernier, en général, beaucoup de choses ont été dites. Ce qui n'a pas été dit, c'est que je suis Guy Tabacchi et je suis adjoint en charge des finances, du budget, des affaires générales, mais aussi de l'économie sociale, circulaire et solidaire. À ce titre, j'ai des contacts avec des associations, quelques-unes d'entre vous présentes ce soir. Pour moi, les associations sont les tisseurs et les tisseuses du lien de notre société, notre République. Ce sont des contributeurs directs à la fraternité républicaine. Ces associations, leur démarche... J'ai entendu ce soir pour toutes les associations encore présentes ce soir que ce sont des démarches pour soutenir les autres, pour donner des droits, pour faire des actions, pour inclure les personnes porteuses de handicap dans des jeux. Les associations sont des intervenants du « pour », si je puis dire. C'est vraiment quelque chose de louable. C'est quelque chose que nous soutenons financièrement et que nous soutenons aussi moralement.

Il y a également un point que je voulais corriger. J'ai entendu ce soir qu'il n'y aurait pas eu de convocation, ce qui est faux. J'ai reçu la mienne, comme beaucoup des autres élus, jeudi dernier, le 16, me semble-t-il, avec un ordre du jour associé. Je souhaitais rétablir ce point de vérité. Je voulais finir mon intervention en évoquant un dispositif d'aide de subventions qui est nouveau dans l'arrondissement, qui s'appelle Fonds d'animation locale, le FAL. C'est une commission multipartite de l'arrondissement, des élus d'arrondissement. La mairie du 12^{ème} a lancé un appel à projets pour faire de l'animation sur l'espace public à destination des associations locales. Ce sont neuf associations qui vont être subventionnées. La délibération va passer au Conseil d'arrondissement de la semaine prochaine et au Conseil de Paris qui suivra. Ensuite, les subventions, si la délibération est votée, mais je suis optimiste pour qu'elle le soit, ce sont des subventions qui seront versées à des associations locales du 12^{ème} arrondissement. Et notamment, parmi ces associations, il y a deux associations qui agissent sur le quartier de la place Henri Frenay, où j'ai entendu qu'il y avait des soucis. Pierrick Paris en a parlé, ainsi que d'autres collègues. Nous soutenons financièrement ces associations

qui sont des associations du « pour », pour plus d'inclusion et d'animation dans les quartiers de l'arrondissement. Je vous remercie de votre attention."

Mme Maïlys Derenemesnil, conseillère d'arrondissement, déléguée auprès de la maire du 12^{ème} arrondissement :

"Merci beaucoup. Pour conclure en quelques mots, je tenais également à sincèrement vous remercier pour vos activités respectives, puisque vous êtes ce qui fait le dynamisme de notre arrondissement. Heureusement que vous êtes là. Je pense sincèrement que ces instances sont précieuses. On vous invite à vous en emparer pour en faire un espace de construction et de co-construction. On ne peut pas faire grand-chose sans vous. On ne peut rien faire sans vous. C'est important de savoir quelles sont les difficultés que vous rencontrez, même les difficultés les plus quotidiennes, pour que nous puissions y répondre dans la mesure du possible. Vraiment, on vous incite à vous saisir, vous emparer de ces instances. On espère que vous serez encore plus nombreux et nombreuses lors des prochaines instances. De toute façon, je vous enverrai un mail précisant les modalités de cette instance, mais l'idée est qu'elle se réunisse au moins une fois par trimestre en amont d'un CA. C'est la raison pour laquelle elle se tiendra à 17 h 30, malheureusement. On sait que c'est contraint. Nous autres, élus, travaillons également à côté, donc c'est aussi difficile pour nous. Mais étant donné que le Conseil d'arrondissement se tient à 19 h, si l'on veut se laisser un temps d'une heure et demie, ce que l'on a eu ce soir, 17 h 30 s'impose. Mais on prévoira bien en amont, ce qui permettra de s'organiser pour tout le monde. L'idée est que cela vienne de vous aussi, que vous nous sollicitiez pour que puissent se tenir ces réunions et que vous nous fassiez remonter des éléments en amont. On vous enverra huit jours avant les conseils d'arrondissement l'ordre du jour. Cela vous sera rappelé. On vous enverra l'article. Je vous en ai épargné la lecture tout à l'heure. Cela aurait été assez ennuyeux.

Juste un point de précision sur une intervention qui a eu lieu. Le préfet de région avait annulé la demande adressée par Basta Così. Il n'y a pas d'irrégularité ce soir. C'était une instance un peu particulière puisqu'il s'agissait de s'installer et de se rencontrer. J'insiste vraiment sur l'importance de se rencontrer. C'est ce que j'essaierai de faire, de créer des liens entre vous. Le Forum des associations est un lieu important de notre vie associative, mais cela ne vous permet pas vraiment de vous rencontrer car vous êtes là pour parler de vos activités, pour les associations présentes. L'idée serait de créer des liens entre vous, que vous puissiez partager des expériences, des idées, voir des locaux aussi, car on sait que c'est la grande difficulté. Encore une fois, emparez-vous, saisissez-vous de cette instance. C'est l'occasion pour vous de rencontrer tous les élus. La vie associative concerne toutes les délégations. Vos activités concernent toutes les délégations. C'est important aussi. Comme ça, vous pourrez avoir des réponses très précises et des contacts réguliers assurés avec l'équipe municipale. Merci encore pour votre patience. Désolée pour les petits moments. C'est une instance comme le CA. Il y a forcément des remous de temps à autre. En tout cas, on espère que cela ne vous découragera pas puisque toutes les personnes qui sont restées ont fait des propositions de construction. Donc, on espère que ce sera surtout vous qui viendrez. Merci encore. Très bonne soirée. À très bientôt."

Madame la Maire du 12^{ème} arrondissement de Paris lève la séance à 19 h 00.

Emmanuelle Pierre-Marie,
Maire du 12^{ème} arrondissement de Paris.